



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de présenter des excuses aux citoyens du territoire de l'ancienne division scolaire Morris-Macdonald pour avoir congédié les membres du conseil d'administration, entrepris une enquête criminelle et sali leur réputation, et de rembourser ces citoyens innocents qui ont payés 1,4 millions de dollars en taxes scolaires supplémentaires à la province au cours des trois dernières années. (J. Zoppa, C. Richardson, L. Tunny et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre des Services à la famille et du Logement ainsi que le premier ministre à envisager de modifier la loi dans le but d'améliorer le processus permettant aux grands-parents d'obtenir un droit de visite raisonnable à l'égard de leurs petits-enfants. (L. Bilcowski, C. Woychyshyn, K. Collen et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Neepawa) et d'utiliser la technologie (c'est-à-dire le bureau auxiliaire des Services de gestion foncière situé à Dauphin au Manitoba) afin de les garder là où ils sont. (M. Nagorski, A. Prado, S. Loewen et autres)

M. ROCAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Neepawa) et d'utiliser la technologie (c'est-à-dire le bureau auxiliaire des Services de gestion foncière situé à Dauphin au Manitoba) afin de les garder là où ils sont. (K. Turner, J. Neufeld, A. Neufeld et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial annule immédiatement ses plans visant à appuyer la construction, près des zones résidentielles urbaines, de l'usine de transformation et d'équarrissage du porc OlyWest. (S. Berman, C. Brass, B. Runhuist et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à coopérer afin que les Manitobains apprennent pourquoi le gouvernement n'a pas agi malgré ce qu'il savait et à envisager de tenir une enquête publique sur le fiasco du Fonds Crocus. (R. Dolenuck, M. Dolenuck, T. Pritchard et autres)

**Mercredi 7 juin 2006**

---

Le président dépose le rapport intitulé « Report to the Speaker of the Legislative Assembly of Manitoba RE: Buy Back of Past Service under the Legislative Assembly of Manitoba Pension Plan for the period April 25, 1995 to October 1, 2004 ».

(Document parlementaire n° 83)

---

M. le *ministre* ROBINSON dépose :

le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;  
(Document parlementaire n° 84)

le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;

(Document parlementaire n° 85)

le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005.

(Document parlementaire n° 86)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD dépose :

le rapport annuel du Collège Red River pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2005;  
(Document parlementaire n° 87)

le rapport annuel du Collège communautaire Assiniboine pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2005;  
(Document parlementaire n° 88)

le rapport annuel du Collège universitaire du Nord pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2005;  
(Document parlementaire n° 89)

le rapport annuel du programme d'Aide aux étudiants du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 juillet 2005.

(Document parlementaire n° 90)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>mes</sup> ROWAT et BRICK ainsi que MM. MAGUIRE, JHA et GERRARD font des déclarations de député.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 34 — *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act*.

Le débat se poursuit.

MM. HAWRANIK, GERRARD et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 42 — *Loi d'exécution du budget de 2006 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation And Tax Statutes Amendment Act, 2006*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER ainsi que MM. HAWRANIK, LAMOUREUX et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* SELINGER dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 42.

(Document parlementaire n° 91)

---

M. le *ministre* LATHLIN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 33 — *Loi sur les affaires du Nord/The Northern Affairs Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Mercredi 7 juin 2006

---

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* LATHLIN, M<sup>me</sup> ROWAT et M. GERRARD interviennent. M. LAMOUREUX exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* LATHLIN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 33.

(Document parlementaire n° 92)

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, à 10 heures.

Le président,

George Hicke